

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

DEL2024-75	Echange propriété 37 rue Auguste Renoir avec 3 rue de l'Aubriaie	Approuvée 15 voix Pour et 1 voix Contre : Franck MATHE
DEL2024-76	Rapport annuel d'ALM 2022 sur le service public de prévention et de gestion des déchets	Approuvée Unanimité
DEL2024-77	Rapport annuel 2023 Couze'o	Approuvée Unanimité
DEL2024-78	Subvention école Saint Maurille restauration scolaire tarification au QF des familles	Approuvée Unanimité
DEL2024-79	Modification du tableau des effectifs	Approuvée Unanimité

Affichée et publiée le 27 août 2024

Corinne GROSSET, Maire



Signé électroniquement par : Corinne Grosset
Date de signature : 27/08/2024
Qualité : Maire de Saint Lambert La Potherie

SEANCE DU LUNDI 26 AOUT 2024

Délibération DEL2024/75

**3.5 Echange propriété 37 rue
Auguste Renoir avec 3 rue de
l'Aubriaie**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 26 août à 20h30, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Lambert La Potherie se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Corinne GROSSET, Maire.

Etaient présents : BEAUMONT Jean-Marie, BONNAUD Delphine, BROUARD Vincent, DEMESLAY Magali, DENECHAU Vincent, DEROMMELAERE Françoise, GILLET Thomas, GROSSET Corinne, HUMEAU Marie, MATHE Franck, PERDREAU Christine, VOISINE Henri, YOU Didier.

Absents avec pouvoir : DAVID Vincent donne pouvoir à YOU Didier
ECHELARD David donne pouvoir à GROSSET Corinne

CHEVALIER DU FAU Vanessa donne pouvoir à BONNAUD Delphine

Absents sans pouvoir : LALONDE Cédric, VERNOUX Virginie

Secrétaire de séance : DEMESLAY Magali

Conseillers en exercice : 18
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 15
Date d'affichage : 27/08/2024

3.5 Echange propriété 37 rue Auguste Renoir avec 3 rue de l'Aubriaie

Rapporteur : Henri VOISINE, adjoint à l'aménagement du territoire

Lors de la séance de conseil municipal du 25 mars dernier, vous avez approuvé l'acquisition d'une propriété située au 37 rue Auguste Renoir pour le relogement des propriétaires d'une maison située au 3 rue de l'Aubriaie (Messieurs BERNARD Jean-Pierre et Maurice), endommagée lors de la destruction des bâtiments situés au 4-6 rue des Landes pour la réalisation du village séniors en partenariat avec la Soclova.

L'acquisition par la Commune du 37 rue Auguste Renoir a été réalisée en juin dernier, il convient de pouvoir poursuivre l'opération de relogement, en actant l'échange avec le 3 rue de l'Aubriaie, appartenant à Messieurs BERNARD Jean-Pierre et Maurice.

Les biens échangés sont les suivants :

La propriété du 3 rue de l'Aubriaie a une surface cadastrale du bâti de 74 m² sur la parcelle AA 289 d'une surface de 344 m².

La propriété du 37 rue Auguste Renoir a une surface cadastrale du bâti de 103 m² sur la parcelle AA 13 d'une surface de 590 m².

Vu les avis des Domaines,

Considérant toutefois que Messieurs BERNARD Jean-Pierre et Maurice ne sont pas responsables de cette situation, Considérant que la Commune et la Soclova ont le devoir de procéder à leur relogement, à défaut de remédier aux dommages causés à leur propriété,

Considérant que la réparation des dommages serait d'un coût excessif au regard de la valeur vénale du bien,

Considérant que cet échange inclus les dommages et intérêts dont pourraient se prévaloir messieurs Bernard,

Considérant qu'au regard du coût de la réparation des dommages causés à la propriété du 3 rue de l'Aubriaie,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Accepte d'échanger le bien de Messieurs BERNARD Jean-Pierre et Maurice situé au 3 rue de l'Aubriaie avec la propriété appartenant à la Commune, située au 37 rue Auguste Renoir. Les frais d'acte sont à la charge de la Commune.

Autorise madame la Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents à cet échange.

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Lambert-la-Potherie, le 26 août 2024,

Pour copie conforme,

La Maire, Corinne GROSSET

Signé électroniquement par : Corinne
Grosset
Date de signature : 27/08/2024
Qualité : Maire de Saint Lambert La
Potherie

Secrétaire de séance, DEMESLAY Magali

SEANCE DU LUNDI 26 AOUT 2024

Délibération DEL2024/76 **5.7 Intercommunalité ALM,** **rapport annuel 2023 sur le** **service public de prévention** **et de gestion des déchets**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 26 août à 20h30, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Lambert La Potherie se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Corinne GROSSET, Maire.

Etaient présents : BEAUMONT Jean-Marie, BONNAUD Delphine, BROUARD Vincent, DEMESLAY Magali, DENECHAU Vincent, DEROMMELAERE Françoise, GILLET Thomas, GROSSET Corinne, HUMEAU Marie, MATHE Franck, PERDREAU Christine, VOISINE Henri, YOU Didier.

Absents avec pouvoir : DAVID Vincent donne pouvoir à YOU Didier
ECHELARD David donne pouvoir à GROSSET Corinne
CHEVALIER DU FAU Vanessa donne pouvoir à BONNAUD Delphine

Absents sans pouvoir : LALONDE Cédric, VERNOUX Virginie

Secrétaire de séance : DEMESLAY Magali

Conseillers en exercice : 18
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 15
Date d'affichage : 27/08/2024

5.7 Intercommunalité ALM, rapport annuel 2023 sur le service public de prévention et de gestion des déchets

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

-rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
-permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité de service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Il est disponible sur le site internet www.angersloiremetropole.fr

Les évènements marquants 2023 sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole, composé de 29 communes pour 303 535 habitants :

- 2^{er} Défi Zéro Déchet avec 103 foyers participants
- Une explosion des demandes de composteurs avec 3 079 composteurs distribués et 77 composteurs partagés mis en service
- Définition de la stratégie et expérimentations du tri à la source des biodéchets et mise en place des 1^{ères} bornes de collecte de biodéchets
- Sensibilisation avec les visites grand public du centre de tri Anjou Tri Valor
- Préparation des circuits en benne à collecte latérale
- Déchèteries : mise en place de l'accès par badges et expérimentation des horaires d'été

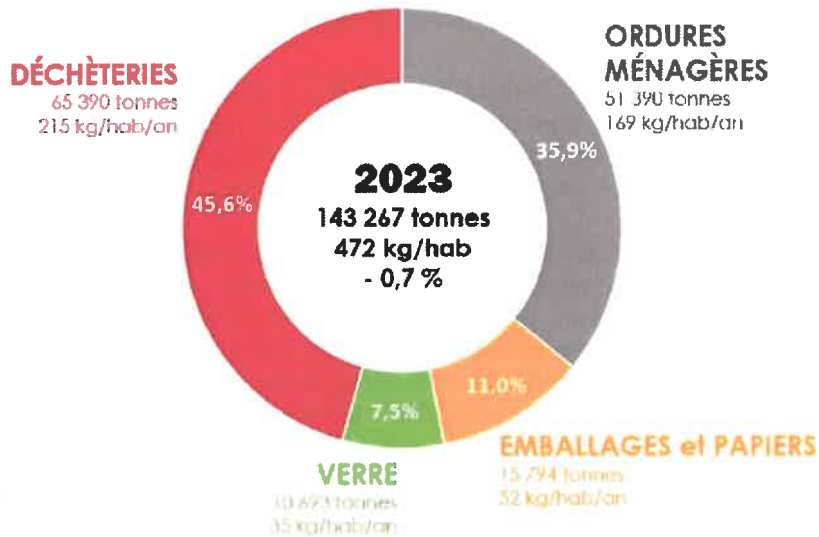
Chiffres clés 2023 de la collecte :

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Prend acte de la présentation du rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2023.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Lambert-la-Potherie, le 26 août 2024,
Pour copie conforme,
La Maire, Corinne GROSSET



Signé électroniquement par : Corinne Grosset
Date de signature : 27/08/2024
Qualité : Maire de Saint Lambert La Potherie



Secrétaire de séance, DEMESLAY Magali

Rapport Annuel 2023 Direction déchets

Service public de prévention et
de gestion des déchets (SPPGD)

Commission Transition Ecologique
du 19 juin 2024

CCSPL
Du 2 juillet 2024

Conseil de communauté
du 8 juillet 2024

DIRECTION ENVIRONNEMENT DECHETS
83, rue du Mail – BP 80011 – 49020 ANGERS cedex 02 -
dechets@angersloiremetropole.fr – www.angersloiremetropole.fr

Version du 02.07.24

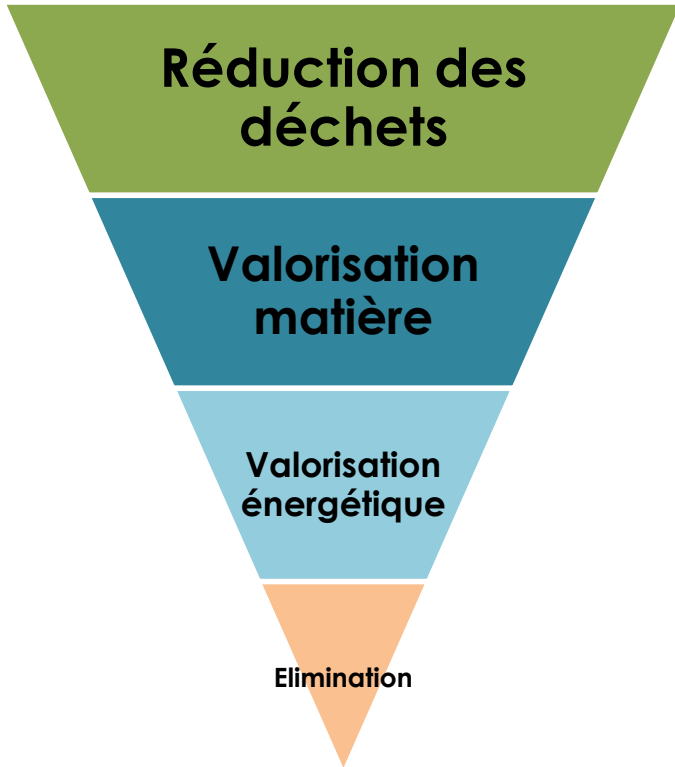
**un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT**


**angers Loire
métropole**
communauté urbaine



Politique de gestion des déchets

Envoyé en préfecture le 27/08/2024
Reçu en préfecture le 27/08/2024
Publié le
ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



“

Notre stratégie collective reste la même. D'abord réduire notre volume de déchets : le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Il s'agit ensuite de réparer, réutiliser puis valoriser les matières et l'énergie pour enfin éliminer ce qui reste.

Jean-Louis DEMOIS

Vice-Président en charge des Déchets et de l'Économie circulaire



303 535

habitants



34 199

appels usagers



25 136

composteurs individuels
en service



2 548

conteneurs en service



9

déchèteries

Evènements marquants

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



ZÉRO DÉCHET

2^{ème} défi de janvier à juin



- 103 foyers participants
- - 1 100 kg d'ordures ménagères
- - 550 kg d'emballages

COMPOSTAGE

Une explosion des demandes



- 3 079 composteurs distribués
- 77 composteurs partagés mis en service

Evènements marquants

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



BIODÉCHETS

Définition de la stratégie
et expérimentations du tri
à la source des biodéchets



- 5 établissements publics
- 287 foyers d'une résidence Angers Loire Habitat à la Roseraie

BIODÉCHETS

Mise en place des premières
bornes de collecte



- 27 points d'apport volontaires
- 3 000 personnes concernées
- Place du Lycée, place La Fayette

COLLECTE DES DÉCHETS

Préparation des circuits en
benne à collecte latérale



Avrillé, les Ponts-de-Cé et Trélazé
concernées par les BCL et une
réorganisation des circuits de collecte

SENSIBILISATION

Visites du centre de tri
Anjou Tri Valor



- 1^{ères} visites grand public
- Un circuit accessible à partir de 10 ans

Evènements marquants

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



DÉCHÈTERIES

Mise en place de l'accès
par badges



83 250 badges délivrés et actifs
854 945 passages

DÉCHÈTERIES

Expérimentation
des horaires d'été

EN BREF

**DÉCHÈTERIES, NOUVEAUX
HORAIRES TOUT L'ÉTÉ**



Horaires pour assurer la régularité
d'ouverture et améliorer les conditions
de travail lors des fortes chaleurs

Evènements marquants

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



DÉCHÈTERIE BRUNELLERIES

Sécurisation des quais
végétaux et gravats



Mise en place de dispositifs Sécubac®
et Sécuben®

DÉCHÈTERIE DE CORNÉ

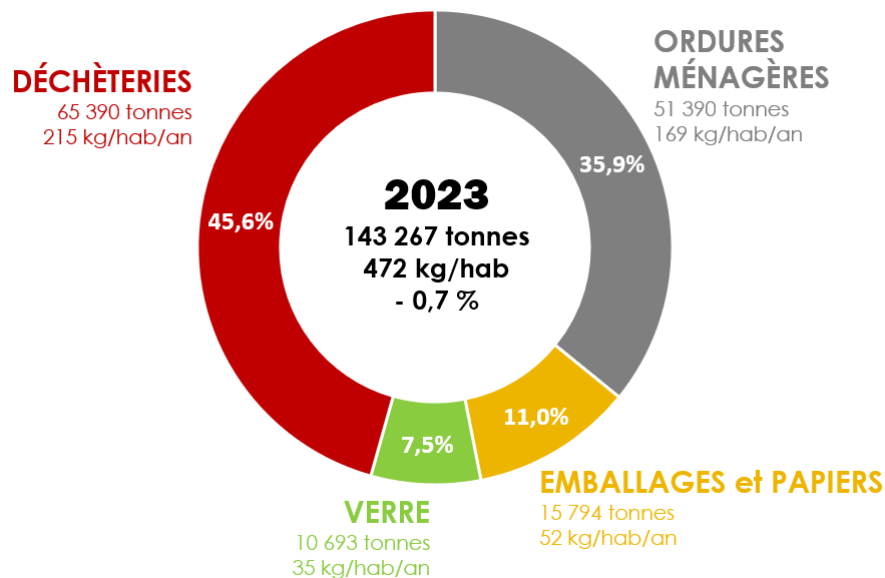
Création d'une zone de dépôt
au sol de gravats



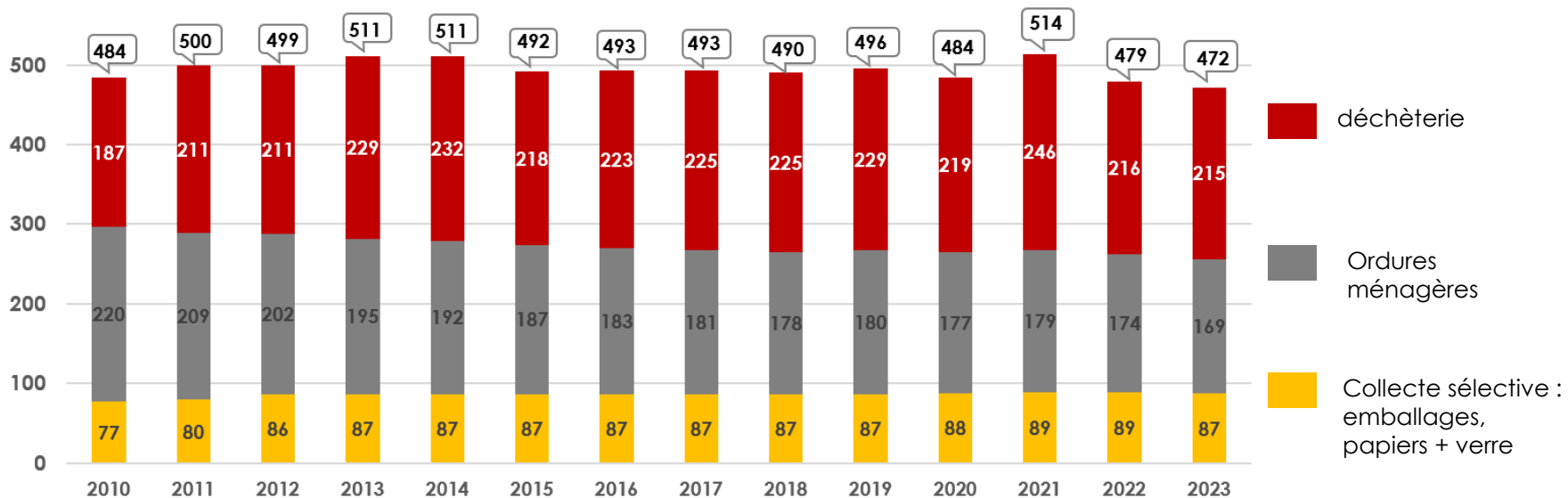
Aménagement d'une zone de dépôt
au sol de gravats

Chiffres clés 2023 - Collecte

Envoyé en préfecture le 27/08/2024
 Reçu en préfecture le 27/08/2024
 Publié le
 ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



Evolution de la production de déchets en kg/hab/an



Répartition des tonnages selon les modes de traitement

Envoyé en préfecture le 27/08/2024
Reçu en préfecture le 27/08/2024
Publié le
ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX 10 457 tonnes

Il s'agit du tout-venant des déchèteries, de 70% des refus de tri et de 3% des OM enfouit en centre de stockage de classe 2

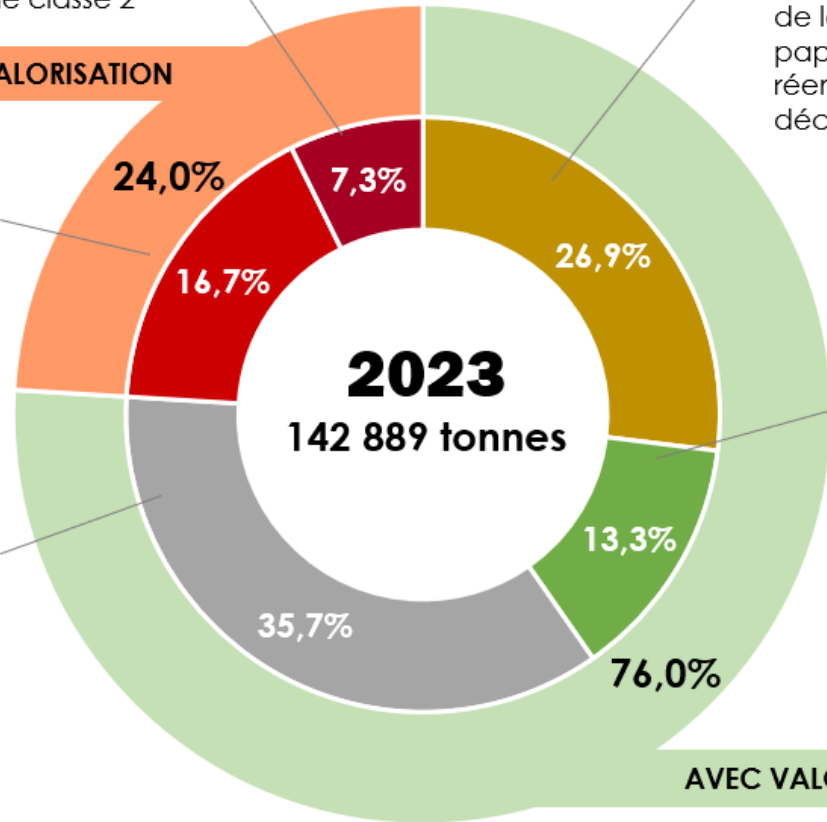
SANS VALORISATION

STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES 23 984 tonnes

Ce sont les gravats apportés dans les déchèteries qui servent de remblai de l'ancienne carrière de Villechien

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE 51 096 tonnes

Il s'agit de 97% des ordures ménagères collectées, de 30% des refus de tri et des déchets dangereux apportés en déchèteries incinérés en unités de valorisation énergétique.



VALORISATION MATIÈRE 38 225 tonnes

Cela comprend les emballages issus de la collecte sélective, le verre, les papiers, cartons, bois, métaux, D3E, réemploi ... etc collectés dans les déchèteries.

VALORISATION ORGANIQUE 19 126 tonnes

Il s'agit des végétaux collectés dans les déchèteries et destinés au compostage.

AVEC VALORISATION

Et en 2024...

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Déploiement du tri à la source des biodéchets
- Etude de la plateforme de dépôts et broyage des végétaux à Saint-Clément-de-la-Place.

DÉCHÈTERIES

- Renforcement structurel de la déchèterie de Corné
- Poursuite des mises en conformité et aménagement pour les vélos et piétons
- Poursuite des études en vue de réaliser le site vitrine de la Baumette

COLLECTE - janvier 2024

- Démarrage de la collecte en BCL sur Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Trélazé
- Equilibrage des secteurs de collecte sur la ville d'Angers
- Réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères à Mûrs-Erigné et Verrières-en-Anjou

TRAITEMENT

Lancement de la consultation pour la réalisation et l'exploitation d'un second four à l'usine de valorisation de Lasse

COMMUNICATION

Définition d'une stratégie de communication

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_76-DE



Merci de votre attention

DIRECTION DÉCHETS // ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

83 rue du mail

BP 80011

49020 ANGERS Cedex 02

INFO DÉCHETS 02 41 05 54 00



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT



angers Loire
métropole
communauté urbaine

SEANCE DU LUNDI 26 AOUT 2024

Délibération DEL2024/77

**5.7 Intercommunalité,
rapport annuel 2023 Couze'o**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 26 août à 20h30, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Lambert La Potherie se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Corinne GROSSET, Maire.

Etaient présents : BEAUMONT Jean-Marie, BONNAUD Delphine, BROUARD Vincent, DEMESLAY Magali, DENECHAU Vincent, DEROMMELAERE Françoise, GILLET Thomas, GROSSET Corinne, HUMEAU Marie, MATHE Franck, PERDREAU Christine, VOISINE Henri, YOU Didier.

Absents avec pouvoir : DAVID Vincent donne pouvoir à YOU Didier
ECHELARD David donne pouvoir à GROSSET Corinne
CHEVALIER DU FAU Vanessa donne pouvoir à BONNAUD Delphine

Absents sans pouvoir : LALONDE Cédric, VERNOUX Virginie

Secrétaire de séance : DEMESLAY Magali

Conseillers en exercice : 18
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 15
Date d'affichage : 27/08/2024

5.7 Intercommunalité, rapport annuel 2023 Couze'o

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

Le Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique de Beaucouzé (SICAB) a décidé de confier la gestion du Centre Aquatique intercommunal COUZE'O à un opérateur unique dans le cadre d'une délégation de service public par affermage. Cette tâche a été confiée au délégataire RECREA pour une durée de 5 ans, avec une date de début de contrat au 1^{er} mai 2021.

Quelques éléments significatifs du rapport :

La fréquentation globale a augmenté de 5,27% entre 2022 et 2023, passant de 122 171 à 128 611.

Les recettes commerciales sont en progression de 16,7%, en partie expliquée par l'augmentation du prix, pour un montant global de 835 443€.

Le compte de résultat de l'exercice 2023 dégage un bénéfice de 28 910€.

Le Conseil Municipal,

Prend acte de la présentation du rapport annuel pour l'année 2023.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Lambert-la-Potherie, le 26 août 2024,

Pour copie conforme,

La Maire, Corinne GROSSET



Secrétaire de séance, DEMESLAY Magali

Signé électroniquement par : Corinne
Grosset
Date de signature : 27/08/2024
Qualité : Maire de Saint Lambert La
Potherie

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



RAD 2023 COUZE'O

20/06/2024

COUZÉ'o

centre aqualudique intercommunal

RECREA
SMILING PEOPLE

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



SOMMAIRE

- ✓ Les caractéristiques du contrat
- ✓ 2023 en chiffres
- ✓ L'organisation et la formation
- ✓ Les activités et animations
- ✓ La fréquentation
- ✓ Recettes commerciales
- ✓ Questions diverses



Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE

LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Date d'ouverture	12 janvier 2015
Type de contrat	Affermage
Date début contrat	1 mai 2021
Durée du contrat	5 ans



Délégataire Action Développement Loisir au nom commercial

RECREA

2022 EN CHIFFRES

VS

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE

S²LO



716 k€^{TTC}
RECETTES COMMERCIALES



835 k€^{TTC}
RECETTES COMMERCIALES



335
NOMBRE D'ABONNÉS

FRÉQ : 122 171
TOTALE



Dont scolaires : 12 709
clubs : 2 964



12 183 m³
D'EAU



551 MWh
D'ÉLECTRICITÉ



969 MWh
DE CHALEUR

FRÉQ : 128 611
TOTALE



Dont scolaires : 15 054



11 582 m³
D'EAU



474 MWh
D'ÉLECTRICITÉ



65 295 m³
DE CHALEUR

L'ORGANIGRAMME



ORGANIGRAMME

1 Responsable
d'établissement

Organisation générale et coordination
Action commerciale et animation
Animation des équipes

Aquatique

1 chef de bassin
+
5 éducateurs des
activités aquatiques
+
1 surveillant aquatique
+
2 BPJEPS en
formation

Accueil

1 coordinateur(trice)
Relation Accueil
+
2 Conseillers(ères)
Relation Client

Hygiène et nettoyage

3 agents hygiène
et entretien

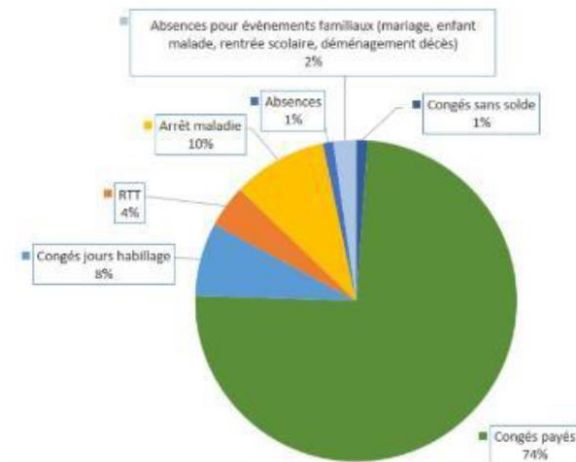
Prestataire technique

Une équipe de
techniciens
d'astreinte

Repartition homme/femme
Envoyé en préfecture le 27/08/2024
Reçu en préfecture le 27/08/2024
Publié le
ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



Répartition des absences par nature



Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



LA FORMATION

CHIFFRES CLÉS COUZE'O

44 % de salariés formés

11 stagiaires (salarié suivant une action de formation)

103 heures de formation

9 sessions de formation

6 529 € HT de dépenses formation (salaires et frais annexes inclus)

Soit 1,73 % de la masse salariale brute (MSB) dédié à la formation

SESSIONS DE FORMATION

Répartition des stagiaires par domaine de formation



Sessions de formation internes/externes



FORMATIONS EN ALTERNANCE

2 contrats conclus en 2023
2 contrats d'apprentissage
2 BPJFPS AAN

4 alternants présents en 2023
4 contrats d'apprentissage
4 BPJEPS AAN

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



LES ACTIVITÉS

aquasports

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08-45 ☺ prénatal	09-15 ☺ aquabiking	09h00 ☺ aquafitness		09-15 ☺ aquafitness	08h00 ☺ bb nageur	09-00 ☺ instants FAMILLE
09h15 ☺ aquabiking					11h15 ☺ aquafitness	
10h15 ☺ Aquarelax						
13-00 ☺ aquabiking	12-15 ☺ aquafitness	12h15 ☺ aquabiking	12h15 ☺ aquafitness	13h00 ☺ aquabiking	12h15 ☺ Agoa	
16h15 ☺ aquafitness			16h15 ☺ aquafitness			
19-00 ☺ aquafitness	19h00 ☺ aquafitness	19h00 ☺ aquafitness	19-00 ☺ aquabiking	19h00 ☺ aquafitness		
20h00 ☺ aquabiking	20h00 ☺ aquabiking		19-45 ☺ aquabiking	20h00 ☺ aquafusion		
20h30 ☺ bodypalm						

COUZÉ'e
pour le plaisir de tous les intervenants

Le planning et la répartition hebdomadaire des cours dispensés au centre aquatique Couze'O pour cette année 2022.

Cela représente 25 (vs 22 en 2022) cours d'aquafitness dont: Aquarelax, Agoa, Aquafusion ou Aromatherapie

LES ACTIVITÉS



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
						<p>Envoyé en préfecture le 27/08/2024</p> <p>Reçu en préfecture le 27/08/2024</p> <p>Publié le</p> <p>ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE</p> <p>S²LO</p>
		<p>10h15 ⁴⁵</p> <p>ludimania</p> <p>11h15 ⁴⁵</p> <p>ludimania</p>			<p>09h15 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>10h15 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>11h00 ⁴⁵</p> <p>Ludisport</p> <p>11h15 ⁴⁵</p> <p>ludimania</p>	<p>09h00 ³⁰</p> <p>natation PAINILLÉ</p>
		<p>13h00 ⁴⁵</p> <p>ludimania</p> <p>ludimania</p>			<p>13h00 ⁴⁵</p> <p>Ludisport</p>	
		<p>14h00 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p>				
<p>17h15 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>18h00 ⁴⁵</p> <p>perfection.</p>	<p>17h15 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludimania</p> <p>ludinage</p> <p>18h00 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p>	<p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>16h00 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>17h00 ⁴⁵</p> <p>perfection.</p> <p>18h00 ⁴⁵</p> <p>renforcement</p> <p>renforcement</p>	<p>17h15 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludimania</p> <p>ludinage</p> <p>18h00 ⁴⁵</p> <p>perfection.</p>	<p>17h15 ⁴⁵</p> <p>ludinage</p> <p>ludinage</p> <p>18h00 ⁴⁵</p> <p>perfection.</p>		
<p>20h30 ⁴⁵</p> <p>domin'e</p>	<p>20h35 ⁴⁵</p> <p>renforcement</p> <p>renforcement</p>	<p>20h00 ⁴⁵</p> <p>domin'e</p> <p>perfection.</p> <p>perfection.</p>		<p>20h00 ^{1h}</p> <p>natation</p>		

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



LES ACTIVITÉS

Afin d'être encore plus accessible, Couzé'O a fait le choix d'augmenter le nombre de créneaux pour l'apprentissage des enfants, en prenant le parti pris de réserver le samedi matin à l'apprentissage de la natation et dès septembre ouvrir au mercredi matin 2 créneaux supplémentaires Ludimania Cette année le centre a proposé 44 créneaux contre 42 ezn

Couzé'O a rencontré un certain succès avec un taux de remplissage de 99%.

Sur les périodes petites et grandes vacances, notre formule stage connaît un franc succès proposant ainsi une formule de 5 cours semaine du lundi au vendredi.



Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



LES ANIMATIONS

Nous faisons vivre et rayonner le centre avec notre programme d'animation, qui se distingue soit en animation commerciale, soit en animation festive, soit en animation sociétale



LA FRÉQUENTATION

LA FREQUENTATION PAR CATEGORIE

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



COUZE0

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Entrées aquatiques	2 963	4 590	3 507	4 387	2 814	4 074	5 463	7 354	4 951	3 894	3 028	1 489	48 514
Entrées wellness	745	683	748	587	565	289	457	522	547	677	773	399	6 992
Scolaires et clubs payants	2 154	901	1 882	970	2 121	1 839	1	0	905	1 408	1 607	1 266	15 054
Pass activités	1 664	1 463	1 944	1 676	1 639	1 347	985	995	1 364	1 731	1 710	1 149	17 667
Abonnements	3 304	2 990	3 550	2 608	2 802	2 614	2 368	2 283	3 389	3 628	3 848	2 518	35 902
Autres produits	268	357	370	700	411	464	505	284	280	376	298	165	4 478
Scolaires et clubs compensés	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	4
Total Aqualique et Fitness	11 098	10 984	12 001	10 928	10 353	10 627	9 780	11 438	11 437	11 715	11 264	6 986	128 611

LA FREQUENTATION PAR CATEGORIE

COUZE0

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Total 2023	11 098	10 984	12 001	10 928	10 353	10 627	9 780	11 438	11 437	11 715	11 264	6 986	128 611
Total 2022	8 804	11 222	11 286	10 714	10 994	9 594	10 966	11 745	9 717	11 105	10 038	5 986	122 171

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

	2022	2023	%
Fréquentation totale	122 171	128 611	+ 5.27 %

LA FRÉQUENTATION

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



L'analyse des fréquentations permet de déterminer les différentes variations selon la période
Ainsi, il est observé :

- Un début d'année 2023 meilleur que 2022 sans être impacté par les restrictions scolaires et pass sanitaire.
- Une hausse de fréquentation sur les mois suivants
- Une baisse sur l'été 2023 suite aux conditions météorologiques mauvaises et forte hausse des tarifs
- De associations aux publics fragiles qui évoluent (EHPAD, Ligue du Cancer, Handicaps...)

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



LES RECETTES COMMERCIALES

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Entrées aquatiques	14 314	19 437	17 242	19 346	12 755	18 865	26 543	33 992	30 031	20 166	17 336	8 025	238 051
Entrées wellness	6 522	7 078	6 934	4 782	4 146	2 291	3 902	4 505	4 341	7 026	9 559	3 801	64 886
Scolaires et clubs payants	11 188	4 860	9 608	4 721	9 075	7 804	0	0	4 469	6 608	8 108	6 847	73 288
Pass activités	13 223	8 019	10 182	10 674	14 902	107 041	17 331	20 761	23 767	9 352	5 710	3 813	244 773
Abonnements	13 520	9 608	10 705	11 823	10 822	10 930	10 432	12 712	17 752	13 198	13 543	13 866	148 911
Autres produits	2 385	4 536	4 263	6 018	2 697	4 064	3 744	3 023	2 287	4 894	3 790	1 579	43 281
Total Aqualique et Fitness	61 152	53 539	58 934	57 364	54 396	150 995	61 951	74 993	82 646	61 244	58 045	37 931	813 190
Boutique textile	1 165	912	685	1 036	1 083	918	2 483	1 614	1 804	1 327	583	418	14 026
Distributeur externalisé	0	0	0	238	121	0	94	53	82	99	66	0	753
Divers	255	559	443	290	346	460	431	815	1 412	1 569	472	424	7 474
Total Recettes Accessoires	1 419	1 471	1 128	1 563	1 550	1 378	3 008	2 481	3 297	2 995	1 120	842	22 253
Total 2023	62 571	55 010	60 062	58 927	55 946	152 374	64 959	77 475	85 944	64 239	59 164	38 772	835 443
Total 2022	45 090	51 507	50 249	49 260	61 549	119 557	64 588	67 932	62 815	60 473	48 035	34 658	715 710

Les recettes commerciales:

- Les recettes commerciales sont en progression de 16,7%, une partie de cette évolution est due à l'augmentation des prix
- Le travail des équipes a été limité l'impact des résiliations sur les abonnements

LES RECETTES COMMERCIALES

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



EVOLUTION DES RECETTES COMMERCIALES

	2022	2023	%
Fréquentation totale	715 710	835 443	+ 16,72 %

Les impacts de la crise énergétique :

Retour en 2023 sur une année complète en termes d'exploitation.

Un élément clef 2023, en termes d'impact sur la fréquentation et les recettes, a été la crise énergétique et les mouvements sociaux, se traduisant par la hausse des tarifs sur Couzé'O avec un effet direct en termes de résiliation.

Malgré tout cela, nous nous efforçons de maintenir un parcours client haut de gamme

LE RÉSULTAT FINANCIER

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

S²LO

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE

	2023	Contractuel	Contractuel indexé
		Année N+1 (4 mois) Année N+2 (8 mois)	1,2912
CA Aquatique fitness	685 400	640 302	
CA Boutique	11 688	29 167	
CA Recettes accessoires	6 856	1 667	
Total recettes commerciales HT	703 944	671 135	
PCA Aquatique fitness	-16 199	0	
Remboursements clients	-1 820	0	
Total CA commercial HT	685 925	671 135	
Compensation affermage	370 035	288 488	
Compensation complémentaire	18 513	0	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	1 074 473	959 624	1 239 037

LE RÉSULTAT FINANCIER

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



Les recettes commerciales sont diminuées de la variations des produits constatés d'avance (PCA) qui concernent uniquement les abonnements (annuels) et écoles de natation,
Le total chiffre d'affaires HT regroupe les recettes commerciales HT nettes et les compensations

Le compte de résultat de l'exercice 2023 dégage un bénéfice de **28 910€**

Le poste charge ayant subit la plus haute augmentation regroupe l'ensemble des fluides (gaz / électricité)

	2023	Contractuel	Contractuel indexé
		Année N+1 (4 mois) Année N+2 (8 mois)	1,2912
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	1 074 473	959 624	1 239 037
TOTAL CHARGES	1 045 562	915 357	1 181 881
RESULTAT ECONOMIQUE	28 910	44 267	57 156

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

S²LOW

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE

EN 2023



SATISFACTION DU CENTRE 2022

96%



RECOMMANDATION DU CENTRE 2022

93%



NOTE DU CENTRE 2022

3,9 / 5

CRITÈRES DE BASE DE SATISFACTION

LA SÉCURITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT



LA TEMPÉRATURE AMBIANTE



L'ACCUEIL



LA TEMPÉRATURE DES BASSINS



LA SURVEILLANCE DES BASSINS



LA TEMPÉRATURE DES DOUCHES



LA QUALITÉ DE L'EAU DES BASSINS



QUESTIONS DIVERSES

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

S²LO

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE

- Indexation des tarifs 2024
- Amélioration (audit – travaux: PAC, automate, ...)
- Expertise

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_77-DE



MERCI

30/06/2023

COUZÉ'o

centre aqualudique intercommunal

RECREA
SMILING PEOPLE

SEANCE DU LUNDI 26 AOUT 2024

Délibération DEL2024/78
7.5 Subvention école Saint
Maurille restauration scolaire
tarification au QF des familles

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 26 août à 20h30, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Lambert La Potherie se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Corinne GROSSET, Maire.

Etaient présents : BEAUMONT Jean-Marie, BONNAUD Delphine, BROUARD Vincent, DEMESLAY Magali, DENECHAU Vincent, DEROMMELAERE Françoise, GILLET Thomas, GROSSET Corinne, HUMEAU Marie, MATHE Franck, PERDREAU Christine, VOISINE Henri, YOU Didier.

Absents avec pouvoir : DAVID Vincent donne pouvoir à YOU Didier
ECHELARD David donne pouvoir à GROSSET Corinne

CHEVALIER DU FAU Vanessa donne pouvoir à BONNAUD Delphine

Absents sans pouvoir : LALONDE Cédric, VERNOUX Virginie

Secrétaire de séance : DEMESLAY Magali

Conseillers en exercice : 18
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 15
Date d'affichage : 27/08/2024

7.5 Subvention école Saint Maurille restauration scolaire tarification au QF des familles

Rapporteur : Delphine BONNAUD, 1^{ère} Adjointe

Par délibération du 25 juin 2001, la Commune a généralisé la tarification des repas au Quotient Familial (QF) aux écoles Félix Pauger et Saint Maurille. L'OGEC, gérant l'école Saint Maurille, applique donc une tarification au Quotient Familial (QF) à l'ensemble des enfants fréquentant son restaurant scolaire. De plus, par délibération du 26 juin 2023, une nouvelle convention a été mise en place précisant les conditions et modalités de calculs des subventions liées au restaurant scolaire de l'école Saint Maurille.

Pour rappel des modalités de calcul, il s'agit du prix plafond du repas fixé par délibération – (le quotient familial de la famille x taux à l'effort fixé par délibération) x le nombre de repas facturés sur l'année scolaire pour les enfants de Saint Lambert la Potherie. Pour 2023-2024, cela correspond à :

4.75€ - (QF x 0,32%) x nombre de repas

Pour l'année scolaire 2023-2024, la subvention est d'un montant de 5 017, 53€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le versement de la subvention d'un montant de 5 017,53€ pour la tarification au QF des familles pour la restauration scolaire de l'école Saint Maurille.

Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Lambert-la-Potherie, le 26 août 2024,

Pour copie conforme,

La Maire, Corinne GROSSET



Signé électroniquement par : Corinne
Grosset
Date de signature : 27/08/2024
Qualité : Maire de Saint Lambert La
Potherie

Secrétaire de séance, DEMESLAY Magali

SEANCE DU LUNDI 26 AOUT 2024

Délibération DEL2024/79

4.1 Actualisation tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 26 août à 20h30, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Lambert La Potherie se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Corinne GROSSET, Maire.

Etaient présents : BEAUMONT Jean-Marie, BONNAUD Delphine, BROUARD Vincent, DEMESLAY Magali, DENECHÉAU Vincent, DEROMMELAERE Françoise, GILLET Thomas, GROSSET Corinne, HUMEAU Marie, MATHE Franck, PERDREAU Christine, VOISINE Henri, YOU Didier.

Absents avec pouvoir : DAVID Vincent donne pouvoir à YOU Didier
ECHELARD David donne pouvoir à GROSSET Corinne
CHEVALIER DU FAU Vanessa donne pouvoir à BONNAUD Delphine

Absents sans pouvoir : LALONDE Cédric, VERNOUX Virginie

Secrétaire de séance : DEMESLAY Magali

Conseillers en exercice : 18

Conseillers présents : 13

Conseillers votants : 15

Date d'affichage : 27/08/2024

4.1 Actualisation tableau des effectifs

Rapporteur : Corinne GROSSET, Maire

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Je vous propose les modifications suivantes :

- Création d'un poste permanent sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à la suite de l'obtention d'un concours
- Création de 2 postes permanents sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, le premier à temps complet à la suite de l'obtention d'un concours, le deuxième à temps non complet (31.38/35èmes) suite à un avancement de grade
- Création d'un poste permanent sur le grade d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (12.15/35èmes)

Grade	CATEGORIE	EMPLOIS PERMANENTS			ANENENTS		
		EMPLOIS BUDGETAIRES TEMPS COMPLET	EMPLOIS BUDGETAIRES TEMPS NON COMPLET	POURVUS	EMPLOIS ETP BUDGETAIRES TEMPS	EMPLOIS BUDGETAIRES TEMPS NON	POURVUS
Filière administrative							
Attaché territorial	A	1		1,00			
Rédacteur	B	3		3,00			
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1		1,00			
Adjoint administratif	C	3		0,00			
Adjoint administratif	C		2	0,63			
Filière technique							
Agent de maîtrise principal	C	1		1,00			
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3		3,00			
Adjoint technique principal 1ère classe	C		1	0,80			
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	1	1,90			
Adjoint technique territorial	C	2		1,00			
Adjoint technique territorial	C		3	1,93			
Filière sociale							
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C		3	2,56			
Agent social			1	0,42			
Filière animation							
Animateur principal 2ème classe	B	1		1,00			
Animateur territorial	B	1		0,95			
Adjoint territorial d'animation	C		2	0,84		4	0,77
CEE	X					1	0,35
Adjoint territorial d'animation - apprentissage	X				2		1,33
Vacataire	X					1	0,03
Stagiaire rémunéré							0,00
TOTAL		17	13	21,01	2	6	2,48
	<i>Précédemment</i>	15	11	20,72	3	9	2,61
				TOTAL ETP			
				pourvus	23,50		
				<i>Précédemment</i>	23,33		

Envoyé en préfecture le 27/08/2024
 Reçu en préfecture le 27/08/2024
 Publié le
 ID : 049-214902942-20240827-DEL2024_79-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Code Général de la Fonction Publique,
 Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Accepte le tableau des effectifs de la collectivité ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2024,
 Précise que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la Commune sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente,
Confirme que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et aux grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Lambert-la-Potherie, le 26 août 2024,
 Pour copie conforme,
 La Maire, Corinne GROSSET

Signé électroniquement par : Corinne Grosset
 Date de signature : 27/08/2024
 Qualité : Maire de Saint Lambert La Potherie



Secrétaire de séance, DEMESLAY Magali

